

fanatisme rend ridicules aux yeux de ceux qui sont l'objet de leur insolent mépris.

Eh bien ! que M. Combes sache du moins entendre et comprendre ce qui se passe à côté, tout à côté de la France.

Cette fois, c'est l'Allemagne, l'Allemagne puissante par son génie et par ses œuvres, l'Allemagne dont le rang, parmi les vieilles nations de l'Europe, est aujourd'hui celui que la France devrait y occuper, c'est l'Allemagne protestante qui se charge de faire monter le rouge au front du ministre Combes, si toutefois le ministre Combes est encore susceptible de rougir.

Le parti centre vient en effet de recevoir du gouvernement impérial l'assurance qu'il présenterait prochainement un projet de loi abolissant le paragraphe 2 de la loi contre les Jésuites. La proposition sera discutée prochainement au cours de la session du Reichstag. Dût ce projet de loi ne pas rencontrer l'approbation de la majorité de la chambre, il n'en est pas moins une nouvelle preuve des excellentes dispositions du gouvernement impérial à l'égard de la religion catholique, et de sa volonté bien arrêtée de respecter le libre fonctionnement de l'Eglise en Allemagne et d'étendre même sa bienveillance aux ordres religieux.

Quelle humiliation pour la France !

Pendant que ses hommes d'Etat semblent n'avoir pas d'autre souci que de persécuter l'Eglise, dont elle est cependant la fille aînée, d'exiler de son territoire, après les avoir odieusement spoliés, les ordres religieux qui l'ont faite ce qu'elle est, d'insulter et de traîner devant les tribunaux ses évêques et ses prêtres, l'Allemagne et l'Angleterre ne craignent pas d'entrer courageusement dans la voie de la tolérance religieuse, des concessions les plus libérales, et de protéger de leurs lois ceux que le gouvernement français conspuet et poursuit de sa haine.